

Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal

Décembre 2022

Renée Bersac, notre centenaire

C'est le 7 décembre dernier que Renée Bersac a eu cent ans à Saint-Pierre-de-Côle, et qu'elle a commencé à fêter l'événement.

À l'un de ses petits-enfants qui lui souhaitait un bon anniversaire au téléphone ce jour-là, elle expliquait : «*on est en train de boire du champagne et de manger des choux-à-la-crème !*». Car Renée est sûrement une des rares centenaires qui a préparé le jour de son anniversaire des dizaines de ses célèbres choux pour les visiteurs qui ont défilé toute la journée.



Encore active, l'esprit vif, Renée s'occupe dans sa maison, cuisine, tricote et fait de la pâtisserie pour faire plaisir aux autres. Faire plaisir aux autres, aux voisins, à sa famille, aux enfants, cette femme généreuse en a fait une ligne de conduite.

Née Renée Gratteloube à Bussière-Galant (87)

dans une famille de trois filles (la Germaine, la Dédée et la Renée), elle est allée à l'école à Bussière-Galant, a préparé le «certificat» à Saint-Jean-de-Côle. Elle a vécu avec les siens au Chef-du-Clos, puis elle a travaillé jeune, à Limoges, à Thiviers. Elle a épousé, en 1951 à Saint-Pierre-de-Côle, Camille Bersac avec qui elle a eu deux fils, Claude et Gérard, le blond et le brun, plus tard l'aviateur et le marin.

Elle a vécu une vingtaine d'années à Champlouviers, avec son mari, ses enfants, mais aussi ses beaux-parents et son beau-frère Paul. Exploitants agricoles, ils se sont spécialisés dans l'élevage des poulets.

Champlouviers, «le village», la belle époque...

Plusieurs foyers de paysans ou d'ouvriers à la scierie Rougier, et beaucoup d'enfants. Une vie collective dans laquelle Renée s'épanouit. Elle invite, réunit les enfants, fait des gâteaux, fête les anniversaires, les après-midi «*théâtre*» ou «*boum yéyé*» organisées par les jeunes du «*village*» et des environs. Là encore, elle fait des gâteaux, embauchant Yvette, Germaine, Pierrette, et les autres mamans des environs. Le dimanche avec



Les enfant de Champlouviers, debout derrière : J-Pierre Demarthon, Éliane Meynard ép. Daudet, Alain Fabre, Gérard Bersac, Jacqueline Fabre, Claude Bersac, Annie Javanaud, Sylvette Javanaud, M-Claude Fleurat ép. Lahieyte, Alain Meynard. Devant : Jacques Augeix, J-François Laurent, Gilles Meynard, M-France Demarthon ép. Boussarie, Roselyne Fabre, Gisèle Meynard, Philippe Meynard, Cathy Javanaud.

À suivre en dernière page

Infos pratiques

• Mairie

Place des Tilleuls 24800 Saint-Pierre-de-Côle

Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**

Accueil du public : du lundi au vendredi
de **9h00** à **12h00**.

Permanences :

Franck Besse, maire : sur rendez-vous

Site internet : *saint-pierre-de-cole.fr*

Alimentation, mise à jour : Jacques Minier.

• **Cantine scolaire** : **05 53 62 21 16**

• **École** : **05 53 62 21 17**

Accueil périscolaire (garderie) : ouvert de **7h30** à **8h50**
et de **16h30** à **19h00**

Tél : **05 53 62 21 18**

• Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de **9h15** à
11h50

• Déchetterie des Planeaux à Thiviers

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de **08h30** à
12h00 et de **13h30** à **18h00**. Mardi de **13h30** à **18h00**.

Urgences

Depuis un fixe ou un mobile : 112

ou

Samu : le **15**

Sapeurs-pompiers : le **18**

Gendarmerie : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**

entre **7h00** et **19h00**

Défibrillateur :

Il est placé sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les
instructions figurant sur l'appareil.

Centre antipoison (Bordeaux) :

05 56 96 40 80

Hôpital de Périgueux - permanence d'accès aux soins :

05 53 45 25 25

Médecin de garde : numéro d'appel de nuit (après **20h**)
et du week-end (du samedi **12h00** au lundi **9h00**) :

le **15** à partir d'un fixe

le **112** à partir d'un mobile

Pharmacie de garde (dimanches et jours fériés) :

3237 (0,34 € la minute).

État-Civil

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), ne sont publiés ci-après que les avis pour lesquels un consentement écrit a été donné par les personnes concernées ou leurs représentants.

Mariage :

• **Frank Besse** et **Nathalie Duvart**, le 17 septembre 2022.

Décès :

• **Marcel Gueyraud**, né le 31 janvier 1931, domicilié au bourg, décédé le 29 janvier 2022 à Brantôme.

• **Marcel Javanaud**, né le 8 janvier 1927, domicilié à la Batellaire, décédé le 28 septembre 2022 à Saint-Yrieix-la-Perche.

Saint-Pierre-de-Côle infos

Directeur de la publication : Franck Besse

Réalisation et mise en page: Jacques Minier

Ont collaboré à ce numéro : *Comité des fêtes* : Marilyn Desgraupes ; *Club de l'Amitié* : Christine Banchieri ; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay ; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri ; *Renaissance du Vieux Bruzac* : Sonia Breux ; *École intercommunale* : Élodie Nafteux ; *accueil périscolaire* : Isabelle Meynard ; *Les Petits Chapellois* : Estelle Ravel ; ; *mairie* : Laurence Sallenave et Philippe Banchieri. *Autres articles* : Philippe Banchieri, Daniel Desthomas, Marie-Claude et Jean-Michel Lahieyte.

Photographies : Jacques Minier, bénévoles et membres des associations.

Impression et édition : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle.

Tirage : 250 exemplaires. **Distribution** : les conseillers municipaux avec Robert Lassimouillas.

Le mot du maire

La mise en place de l'adressage s'est bien déroulée et je remercie tous les habitants qui ont mis en place les numéros.

Le nouveau système de tri des déchets est également en vigueur et il est impératif de respecter les consignes de tri, notamment en utilisant la carte nécessaire à l'ouverture des conteneurs pour les déchets.

L'augmentation des prix qui frappe tout le monde va avoir un impact sur le budget municipal. Nous allons bénéficier des mesures prises pour réduire notre con-

sommation en énergie, avec notre meilleure gestion de l'éclairage public, notamment.

Pour l'avenir, la construction prochaine de nouveaux logements, publics ou privés, va permettre de répondre aux nombreuses demandes d'installation sur la commune, preuve de son attractivité.

Je remercie tous ceux, professionnels ou bénévoles, qui s'impliquent dans le bon fonctionnement de notre village et je vous invite le 14 janvier à 18h pour vous présenter les vœux de la commune pour 2023.

Recensement communal 2023

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Deux agents recenseurs, recrutés par la commune, déposeront une lettre dans votre boîte aux lettres pour annoncer ce recensement. Puis, un des agents vous fournira une notice d'information dans votre boîte aux lettres ou en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. C'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier, contactez la mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent dans la commune et d'établir la population officielle. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, type de logement... Celui-ci est totalement anonyme.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de la commune : plus elle est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc lui permettre de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies dans le secteur...
- identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Philippe Banchieri, Marylin Desgraupes ou la secrétaire de mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Urgent : retrait des plaques adresses

Il reste 73 plaques portant les numéros des maisons (sur les 333 prévues) à retirer en mairie et à poser sur les bâtiments.

Pour les retirer se munir de la lettre adressée par la mairie l'été dernier. Les locataires doivent la demander à leur propriétaire.

La présence des plaques facilite l'accès aux intervenants extérieurs (secours, livreurs, entreprises,...) et le raccordement aux réseaux (eau, électricité, fibre).

Conseil municipal

Vie scolaire

Financement du voyage scolaire

L'enseignante de la classe de Saint-Pierre-de-Côle a proposé un voyage scolaire au Futuroscope de Poitiers, baptisé *La tête dans les étoiles*. Ce voyage concerne les 18 élèves des niveaux CE1, CE2, CM1, CM2 et leurs trois adultes accompagnateurs ; il se déroulera du 3 au 5 avril 2023.

Sur un montant total de 3 360 €, il reste 1 020,64 € à financer.

La coopérative scolaire, *l'Amicale Laïque les Petits chapellois*, des entreprises locales et les communes du regroupement pédagogique ont été sollicités pour contribuer à ce financement de même qu'une vente de madeleines ainsi qu'une participation des enfants au marché de Noël.

Pour sa part, la commune de Saint-Pierre a voté une participation de 500 €.

Financement de séjours scolaires

Le conseil est revenu sur une délibération de 2018, instituant une aide de 50 € par enfant, résidant sur la commune, participant à un séjour scolaire d'au moins

une semaine.

Confronté à des demandes pour de courts séjours inférieures à ce montant, le conseil décide de fixer désormais la participation communale à 40 % du montant du demandé, plafonnée à 50 €.

Une réponse dans ce sens a été faite à la demande d'une mère d'élève du collège de Thiviers.

Financement du syndicat à la vie scolaire (SVS)

Le syndicat ayant des difficultés à assurer ses dépenses de fonctionnement en début d'année civile (2023), un acompte de 1 500 € a été voté sur l'exercice 2022-2023 si besoin.

Le versement de la subvention du conseil départemental (3 000€) survenue entre temps devrait rendre cet acompte inutile.

Tarifs de la cantine scolaire

Alors que les prix des repas n'avaient pas été réévalués de 2012 à 2019, le conseil décide d'augmenter ceux-ci et de les porter à 2,80€ (enfants) et 5 € (adultes) à compter du 1^{er} septembre 2022.

Infos diverses

Congrès des maires de France

Dans un contexte de crise économique (hausse d'inflation et des salaires) et énergétique (hausse des coûts des carburant et de l'électricité), et de la poursuite des restrictions imposées par le gouvernement sur le financement des collectivités, la commune s'est associée à la proposition faite auprès de la Première ministre par l'Association des Maires de France (AMF) :

- créer un bouclier énergétique d'urgence
- permettre aux collectivités de sortir sans pénalités des nouveaux contrats de fourniture d'énergie quand les conditions tarifaires de ceux-ci sont très défavorables ou de revenir aux tarifs réglementés.

Création de logements

Périgord Habitat va construire quatre logements locatifs sur un terrain communal.

La commune va financer la viabilisation (VRD : voirie, réseaux, divers) de ce terrain. Le plan de financement se répartit comme suit (en HT) :

- état, dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 24 153 €
- conseil départemental, contrat de projets communaux : 12 519
- commune : 43 838 €
- total : 95 217 € (TTC)

Un autre projet est à l'étude pour l'aménagement de la maison située sur la place des Tilleuls.

Bilan du camping municipal

La saison 2022 a généré 3 565 € de recette.

137 € de taxe de séjour ayant été versés à l'Office de tourisme, il revient 3 428 € à la commune.

Vie communale

Collecte des déchets

Les nouveaux points d'apports volontaire ont été définis par le SMD3. Nous avons été consulté mais l'ensemble de nos remarques n'ont pas été pris en compte notamment sur leurs localisations.

De nombreux problèmes n'ont pas été résolus.

Pour rappel, il faut un badge pour ouvrir les trappes des containers à ordures ménagères mais ce n'est pas actuellement facturé. La redevance incitative entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Il faut aussi ce même badge pour accéder à la déchetterie à Thiviers. Ce badge est valable quel que soit les points de dépôts (St-Pierre, St-Jean, Thiviers, etc).

Liste des points de dépôts sur la commune : rue de l'École buissonnière 1 et 2 ; rues du Pont de pierre et

de la Tranquillité ; routes du Val de Côte, de la Forêt, du Bois Saint-Germain, de la Sauvagine et à la Dorétie.



Le point de collecte de la rue de l'École buissonnière 1 (près du tennis) dispose en plus des conteneurs pour les cartons et les vêtements.

Logements en construction



Cette maison, qui donne sur la place des Tilleuls va être rénovée et proposée à la location.

Pour faire face aux nombreuses demandes de locataires qui souhaitent s'installer sur la commune, deux projets sont à l'étude.

Nous avons eu la confirmation de la construction de 4 nouveaux logements en 2023 par Périgord Habitat. Ce seront des T3 et seront localisés rue de l'École buissonnière. La viabilisation sera à la charge de la commune et nous avons déposé à cet effet des dossiers de demande de subventions au Département et à l'État.

Nous sommes aussi en négociation avec Périgord Habitat pour la rénovation de l'habitation située sur la place des Tilleuls, en partenariat avec l'Établissement Foncier de France Nouvelle Aquitaine.

Le dossier est en étude chez l'architecte choisi par Périgord Habitat.

Territoires

Schéma de cohérence territoriale

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est constitué de deux documents :

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Pour l'élaborer, le syndicat du SCoT s'est appuyé sur un diagnostic territorial (la manière de fonctionner du territoire sur tous les aspects de la vie quotidienne : économie, logement, transport et mobilités, agriculture, paysage, environnement...). Ce diagnostic dégage des tendances. Le PAS est le projet politique qui répond à ces tendances en les encourageant ou en les

infléchissant. Il projette le territoire dans son évolution et son avenir .

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Il décline le PAS en mesures d'aménagement, soit sous forme d'orientations, soit sous forme d'objectifs.

Le SCoT entame depuis ce printemps sa phase finale d'élaboration à travers l'édiction de mesures qui vont s'imposer à nos documents d'urbanisme.

L'ensemble sera finalisé d'ici la fin de l'année et fera l'objet d'une enquête publique. Rendez-vous en 2023 afin de faire vivre par la suite ce document.

Votre interlocuteur local : Philippe Banchieri.



CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE PLUi ?



Où en est le PLUi * ?

*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi débutée en 2021, se poursuit. Sur la base des enjeux issus du diagnostic (cf. lettre PLUi n°2 – Avril 2022), **le travail est en cours pour construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Pièce centrale du PLUi, le PADD fixe les orientations politiques pour planifier et gérer le développement du territoire de l'intercommunalité à l'horizon 2035. De ces orientations découleront les futures règles d'occupations des sols (zones constructibles à vocation d'habitat, d'économie, de tourisme, les zones agricoles, naturelles et forestières...).

Le PADD validé sera présenté à la population en 2023 lors d'une réunion publique, mais aussi grâce à la distribution dans tous les foyers de la prochaine lettre du PLUi n°3.

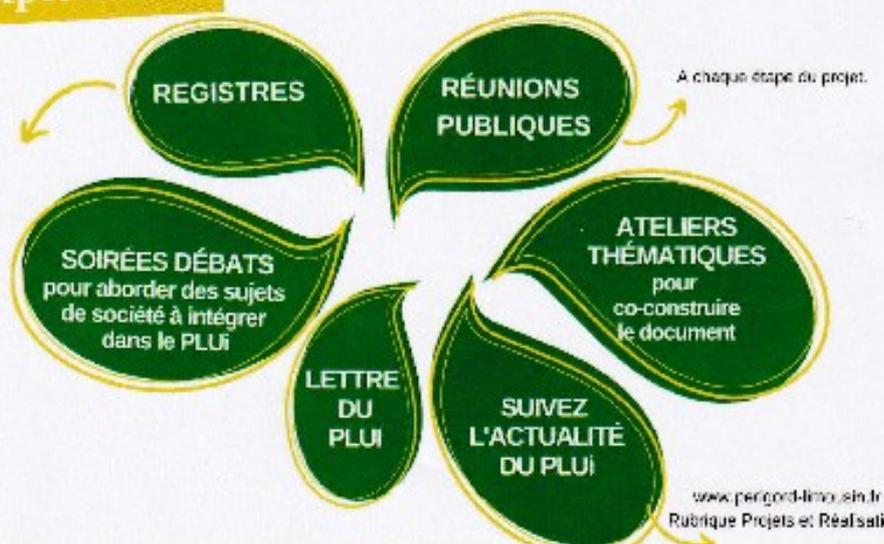
Habitants, qu'est-ce que le PLUi va changer pour vous ?

- ▶ Les cartes communales et le PLU de Thiviers restent en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur du PLUi, prévue en 2025.
- ▶ Les Certificats d'Urbanisme favorables délivrés dans le cadre d'une carte communale ne pourront pas être renouvelés lorsque le PLUi sera en application, mais conserveront leur délai de validité de 18 mois.
- ▶ Une fois le PLUi en vigueur, tout projet de construction ou d'aménagement d'un espace y sera soumis.

Comment vous exprimer ?

Dans chacune des communes et au siège de la Communauté de Communes Périgord Limousin, un registre est à votre disposition.

Vous pouvez y faire part de vos propositions, vos observations ou de vos demandes.



Si vous avez des questions, qui contacter ?

- L' élu référent de la commune : **Philippe Banchieri** au 06 75 02 02 60
- **Karine Pouyadou** à la communauté de communes : 05 53 62 28 22 / 06 30 55 42 99
mail : plui@perigord-limousin.fr

École communale

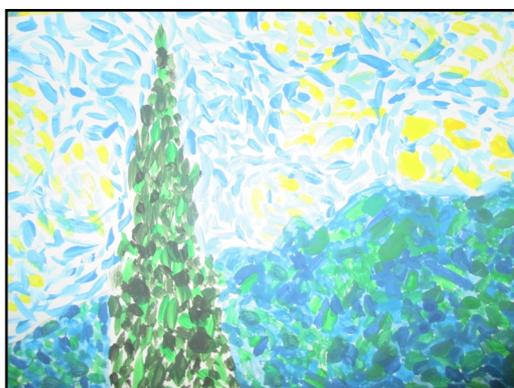
Des étoiles plein les yeux

Cette année à l'école de Saint-Pierre-de-Côle, nous avons décidé d'avoir la tête dans les étoiles. Nous allons travailler sur ce thème en sciences, en éducation musicale, en arts plastiques, en littérature...

Un programme pour avoir des étoiles plein les yeux. Nous espérons que tout ce que nous aurons vu cette année nous servira pour un voyage pédagogique de 3 jours et 2 nuits que nous aimerions faire au mois d'avril...

En attendant, nous avons déjà commencé à travailler sur les ombres et la lumière et l'astronomie dans l'art.

Élodie Naftoux



Journée jeux de société

Ce dimanche 13 novembre, les membres de l'*Amicale les Petits Chapellois* ont organisé une journée de jeux de société. Cette manifestation qui s'est déroulée sous le signe du soleil a été une vraie réussite. Une trentaine de personnes sont venues passer un moment convivial. Les bénéfices de cette journée sont reversés pour les écoles de Saint-Pierre-de-Côle et de La-Chapelle-Faucher afin que nos enfants puissent bénéficier des différents projets mis en œuvre par nos maîtresses.

Estelle Ravel



Lors de la journée de jeux de société organisée par l'Amicale des Petits Chapellois au profit des écoles.

Vie communale

Fleurissement

Le maire et le conseil municipal remercient tous les bénévoles pour leur dévouement au fleurissement de la commune.

Comme vous avez pu le voir nos *baboyes* sont rentrées au chaud et pour se refaire une



flore, des jasmins, sauges, et cinquante autres sortes de vivaces.

Avez-vous vu l'habillage en bambou de la buse du pont de pierre ?

Un premier clin d'œil, cette année, pour octobre Rose, mais pas le dernier. Merci à monsieur le Maire pour son soutien à l'embellissement de la commune.

SOS : à votre bon cœur messieurs dames, on accepte vivaces et bulbes toujours dans l'idée d'embellir notre cadre de vie.



beauté.

Cependant notre action continue, avec le nettoyage des parcelles, la plantation des rosiers, de la passi-



Dispositif pour les chats errants

Dorénavant, les chats errants circulant dans le bourg seront capturés afin de les amener chez le vétérinaire pour les identifier.

Deux cas peuvent se présenter :

- le chat est identifié par une puce ou un tatouage, le vétérinaire appellera le propriétaire pour qu'il le récupère et ne le laisse plus vagabonder dans le bourg.
- le chat n'est pas identifiable, le vétérinaire lui posera une puce. Ce chat sera soit mis en famille d'accueil soit dirigé vers la SPA de Périgueux.

Les propriétaires des chats capturés et non identifiés pourront se faire connaître à la mairie pour récupérer leur animal.

L'Agence Postale communale à votre service

L'Agence Postale communale est ouverte **du lundi au vendredi de 9h15 à 11h50**.

Sa gérante, Joëlle Borloz vous y accueille pour offrir les services postaux suivants :

- **acheter** : des **timbres**, des **enveloppes** Prêt-à-Poster, des **emballages** pour vos colis, des services de **réexpédition** et de **garde** de votre courrier.

Fermeture pour travaux

L'agence sera fermée du

13 janvier au 1^{er} février 2023.

- **déposer** ou **retirer** : vos lettres, colis, lettres recommandées,...
- effectuer des **opérations financières**.
- souscrire à des forfaits de **téléphone mobile** adaptés à vos besoins.

Environnement

La raréfaction de l'eau

L'une des conséquences les plus graves du réchauffement climatique est la raréfaction de l'eau. La pénurie d'eau touche 700 millions de personnes dans plus de 40 pays. En 2025, près de 2 milliards d'individus vivront dans des pays touchés par une pénurie complète d'eau.

Par rapport à de nombreux pays, la France est plutôt bien lotie en eau douce. Mais l'on a vu cet été des régions entières souffrir du manque de pluie, de la sécheresse et les nappes phréatiques baisser de façon inquiétante. Les préfets ont ainsi pris des mesures restrictives pour l'utilisation de l'eau, particulièrement dans le domaine agricole.

Des mesures concrètes pour économiser

Dans ce contexte, les citoyens sont appelés à prendre des mesures concrètes pour économiser l'eau en :

- détectant et réparant les fuites. En moyenne une fuite de robinet représente une perte de d'environ 4 litres par heure et équivaut à un budget annuel d'environ 200 € par foyer
- réutilisant les eaux usées. Cette méthode est essentiellement utilisée en agriculture mais ne concerne aujourd'hui que 7% des terres cultivées.

- en ne laissant pas couler l'eau inutilement : douche, chasse d'eau économique, vaisselle, etc.
- arrosant son jardin le matin ou le soir. En moyenne 60% de l'eau s'évapore après un arrosage en pleine journée. On peut aussi récupérer et utiliser l'eau de pluie.

En France 20 % de l'eau fuit dans la nature

Aujourd'hui 1 litre sur 5 d'eau traitée et distribuée est perdue, soit un milliard de m³ par an ! En cause, un réseau de canalisations vieillissant et mal entretenu.

Par manque de moyens, les petites collectivités ont du mal à faire face aux fuites. Dans certaines communes la perte peut atteindre 50 %. Devant l'état catastrophique du réseau, le gouvernement a lancé les "Assises de l'eau" pour mettre en place un plan de rénovation du système d'eau potable.

Un comité de pilotage va se réunir à plusieurs reprises pour réfléchir à des solutions de financement. Ce comité sera composé d'élus locaux, puisque la gestion de l'eau est une compétence communale, mais aussi de parlementaires, de représentants d'associations de consommateurs, d'acteurs du secteur financier et de professionnels de l'eau.

Daniel Desthomas

Le service des eaux à Saint-Pierre

La distribution de l'eau potable sur la commune est administrée par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) de Cantillac dont le président est Jean-Jacques Martinot, maire de Saint-Pancrace. Gilbert Deschamps et Marilyn Desgraupes y représentent la commune.

La gestion technique en a été confiée à la société Sogedo qui assure l'entretien et les réparations des installations (stations de pompage, châteaux d'eau, conduites souterraines, compteurs individuels). Elle est de plus chargée du relevage des compteurs et de la facturation.

Dernièrement, les conduites du secteur de Chez Biard ont été remplacées et des travaux sont en cours au niveau du puits de la station de l'Arase.

Le réseau étant interconnecté, pour son alimentation, la commune dépend des châteaux d'eau de Vaunac et

de Saint-Jean-de-Côle.

La Sogedo assure également le fonctionnement de l'assainissement collectif.

Le prix de l'eau

Le prix du m³ (1 000 l) d'eau potable revient à 2,34 € TTC.

Pour les foyers qui y sont connectés, il faut ajouter le coût de l'assainissement collectif qui est de 1,87€ TTC par m³ d'eau consommé, soit un total de 4,21€ TTC.

À cela il faut ajouter les abonnements annuels (TTC) :

- 63,46 € pour l'eau potable
- 83,50 € pour l'assainissement collectif

Pour plus de détail, consulter la facture de Sogedo.

Histoire d'eau à Saint-Pierre-de-Côle

Une réunion se tiendra le **jeudi 2 février à 18h** dans la salle du Club de l'Amitié (*voir page suivante*).

Amicale des anciens combattants

11 novembre 2022

Un nouveau porte-drapeau

La cérémonie commémorative de ce 11 novembre a été marquée par la remise du drapeau à Didier Meynard. Comme nouveau porte-drapeau, il prend la suite de Jean Claude Collard qui a assuré le rôle avec constance et dignité pendant de nombreuses années.

Ce sont les qualités que Lucien Gardillou fit ressortir dans sa prise de parole remerciant Jean-Claude pour ses services et présentant Didier dans sa nouvelle fonction.

Jean Claude Collard, bien connu de tous dans le village, nous vient de Corenne petit village du Namurois en Belgique, où il est né en 1954.

Il a exercé la profession de cheminot. Il est installé à Saint-Pierre depuis juin 2012. Il a assuré cette fonction de porte drapeau à partir de 2013 en prenant le relais de Jean Michiels.

Il est fier d'avoir assuré cette fonction, elle représente pour lui un hommage aux victimes de toutes les guerres, en particulier de la première et de la deuxième guerre mondiale, qui ont ravagé nos deux pays.

Ces rappels sont l'occasion de renouveler à Jean Claude, au nom de l'Amicale des anciens combattants et, sans doute, bien au-delà, nos sincères remercie-



Jean-Claude Collard, lors de la commémoration du 8 mai en 2018.

ments et notre reconnaissance, et de souhaiter la bienvenue dans la fonction à Didier.

En dehors du 11 novembre et du 8 mai, les porte-drapeaux sont sollicités dans de nombreuses occasions, journées nationales, obsèques d'anciens combattants, commémorations locales, sur les stèles de la Résistance tout particulièrement.

Selon leur disponibilités, les porte drapeaux assurent une présence indispensable au déroulement de ces cérémonies.

En val de Côte

Vide grenier

Pour le Val de Côte il n'y a eu qu'une seule manifestation proposée, celle du dimanche 6 novembre 2022, un vide grenier avec des nombreux exposants.

Je remercie toutes les personnes qui se sont jointes à nous pour déguster notre repas au menu (poulet basquaise). Nous avons passé une agréable journée.

Journées du patrimoine

Histoire d'eau à Saint-Pierre-de-Côte (appel à témoins)

Nous nous intéressons à l'accès à l'eau avant que l'aduction ne l'amène au robinet.

Vous qui avez connu l'eau au puits, le chemin de la fontaine, la lessive à la rivière, la grande toilette hebdomadaire dans une bassine, etc... vos témoignages nous intéressent.

Une réunion de collectage aura lieu à la mairie le jeudi **2 février vers 18h.**

Ils serviront de base à une exposition qui pourra être présentée par l'association Val de Côte à l'occasion des Journées du patrimoine.

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez déjà contacter Chantal Gay au 06 29 05 08 86 ou Jean Michel Lahieyte au 06 77 30 79 18.

La vie des associations

Renaissance du vieux Bruzac

Une année bien remplie

Avec sa participation à l'évènement *Châteaux en fête*, l'association avait bien commencé l'année, elle ne s'est pas arrêtée sur sa lancée.

L'été a vu, à nouveau, l'ouverture du site au public entre le 14 juillet et le 15 août, ouverture agrémentée de deux concerts de grande qualité : concert de vièle à roue avec Laurence Bourdin et de harpes avec Dimitri Boekhorn. Les deux visites gourmandes ont également connu un franc succès.

Il est à noter également les prestations du groupe théâtre de l'association qui a présenté son spectacle sur *le Roman du Renart* à Brantôme, dans la cour de l'abbaye en juillet et devant les enfants de l'école puis en représentation pour tout public en octobre, à la salle du dolmen.

L'automne a, lui aussi, été riche en événements : ouverture du site pour les journées du patrimoine mais aussi nouveau chantier avec l'association *Sem et Vol* dont huit jeunes venant de différents pays d'Europe et même d'Azerbaïdjan et du Mexique ont commencé à aménager un espace où un jardin médiéval verra bientôt le jour.

Le festival, quant à lui, a attiré un public nombreux. Le thème « *médecine et herboristerie au moyen-âge* » a été porteur et s'est décliné en conférences, conférence musicale, randonnée, exposition et présence d'artisans. La saison s'est conclue par un week-end festif avec un concert du chœur d'hommes *Vox Vesunna* et la projection, en présence d'une partie de l'équipe du film, de la *Légende retrouvée*.

Les projets pour 2023 sont en cours d'élaboration et nous débiterons l'année par notre assemblée générale prévue le samedi 21 janvier, elle sera suivie d'une conférence ouverte à tous.

Châteaux en fête étant reconduit, l'association envisage, bien évidemment, de renouveler l'expérience en y participant.



Programme 2023

- samedi 21 janvier : **assemblée générale** de l'association suivie d'une **conférence** de Dominique Villeveygoux qui viendra parler du château de la Renaudie à St-Front-la-Rivière dont il contera l'histoire avec une visite en vidéo. 3D.
- du 15 avril au 1^{er} mai : **Châteaux en fête**, à Bruzac, les 15 et 16 avril, week-end « *vie quotidienne au Moyen-âge* » suivi d'un **concert de harpe celtique** avec Katia Van Loo le dimanche 30 avril à 16h.
- **été** : ouverture du site pour la **visite** entre le 14 juillet et le 15 août, seulement les WE et jours fériés de 11h à 18h30 avec une journée « *visite gourmande* », le mercredi 9 août à 11h30, avec présentation de la gastronomie médiévale, **visite du site** et **dégustations**. Un **concert** sera également programmé à une date à déterminer.
- **automne** : ouverture le dimanche des **Journées du patrimoine** avec **animations** et **festival** le week-end des 14 et 15 octobre dont le thème sera « *croyanances et superstitions au Moyen-âge* » avec, comme tous les ans, des conférences, animations et concert.



La vie des associations

Club de l'Amitié

Pour ce second semestre, nous avons, comme chaque année, tenu notre stand brocante et crêpes, à la brocante du 15 août. Ce fut un franc succès : plus de 600 crêpes ! Bravo et un grand merci à toutes les bénévoles qui passèrent des heures à manier les crêpières ! Merci aussi à nos clients fidèles qui font vivre le club de l'amitié !

Dimanche 11 septembre, ce fut notre traditionnelle paëlla au camping. Par une belle journée, nous étions une centaine à partager un bon repas, puis digestion avec une partie de pétanque, de belote ou jeux divers, ou tout simplement l'occasion de discuter.

Le dimanche 23 octobre, place à notre repas annuel qui s'est déroulé à guichet fermé, pour un embarquement immédiat autour du monde, par la compagnie «*St-Pierre-de-Côte Airways*» (photos) ! Nous avons partagé dans la bonne humeur un délicieux repas, entrecoupé, comme chaque année, par quelques animations proposées par un groupe de bénévoles... Merci à toutes d'oser monter



Rendez-vous en 2023

- **assemblée Générale** début janvier.
- **dimanche 22 janvier**: **galette des rois** et projection du **film de l'année 2022**.
- **dimanche 19 février**: **chandeleur**
- **dimanche 05 mars**: **loto**
- **samedi 01 avril**: **soirée contes** avec **D. Chavaroche**
- **samedi 20 mai**: **repas de la marche**

Activités régulières du Club de l'Amitié

- **lundi 15h**: **danse**
- **mardi 14h30**: atelier **brico-déco**
- **mercredi 17h30**: atelier **occitan**
- **3^e samedi du mois 14h30**: **marche**
- **jeudi 14h30**: **jeux** de cartes et de société

sur scène, pour notre plus grand plaisir... Et le leur, car tout se prépare dans la bonne humeur !

En attendant l'année 2023, nous vous espérons nombreux à

notre stand du marché de Noël du 11 décembre !

Bonnes fêtes de fin d'année 2022 et à bientôt en 2023.



Amicale des pêcheurs

Lors du deuxième semestre l'activité a continué sur un rythme normal. A priori, la faune piscicole n'a pas souffert de la sécheresse. Le barrage de Miallet a bien soutenu le niveau et le débit de la Côte et de la Dronne. Les pêches électriques, réalisées par les techniciens de la fédération départementale permettent de dénombrer la population de chaque espèce dans les cours d'eaux. Les poissons ne subissent aucun dommage et sont relâchés dans la rivière aussitôt. Parfois lorsqu'un beau spécimen reproducteur est épuisé, il est conservé pour la salmoniculture de Mouleydier afin de se reproduire dans les bassins de la souche « Dronne ». Ce sont ces alevins qui sont mis dans le milieu naturel au printemps.

Cette année, il y a eu une pêche sur le Font de Pépy et la Queue d'Ane le 01/09 et sur la Côte le 12/10. Les résultats sont satisfaisants notamment : nous avons trou-

vé des espèces qui dénotent de la bonne qualité de l'eau et des truitelles issues des alevinages de l'année précédente et de cette année.

Le concours annuel a eu lieu le 07 août 2022. Nous reprenons l'organisation habituelle, le précédent avait été organisé par le Comité des Fêtes aidés par des bénévoles de l'AAPPMA. Pour soulager ce dernier, cette année, l'Amicale a repris en charge l'organisation.

Le succès a été mitigé par le nombre de pêcheurs mais beaucoup de poissons ont été pêchés pour le plaisir des pêcheurs présents. Un lâcher de 60 truites arc en ciel de pisciculture, de 250 g environ, avait été réalisé au préalable.

Les établissements Desgraupes de Thiviers et Jau-mouille de Périgueux ont été toujours aussi généreux et nous les remercions bien. Les enfants comme les adultes ont reçu des récompenses.

Comité des fêtes

Une saison bien remplie

Les bénévoles du comité des fêtes se sont beaucoup démenés au cours de la saison pour organiser les animations traditionnelles : marché des producteurs locaux, fête patronale, brocante, Loto et marché de Noël. En voici un petit tour d'horizon photographique.



Marché des producteurs
du 2 juillet



Fête foraine et feu d'artifice début août



Loto d'octobre (ci-dessus)
et marché de Noël en décembre (ci-dessous).



Programme 2023 du Comité des fêtes

- 25 mars : théâtre de Champcevinel
- 8 avril : concours de belote
- 24 juin : feu de la Saint Jean
- 1^{er} juillet : marché des producteurs
- 5 et 6 août : fête patronale
- 15 août : vide grenier
- 1^{er} octobre : loto
- 10 décembre : marché de Noël

Voici une histoire racontée en occitan par Jeannine Laroussarie, membre de l'atelier d'Occitan du Club de l'Amitié. Cet atelier est gratuit et ouvert à tous, pratiquants, débutants ou curieux les mercredis à 17h30, salle du club à droite de la mairie.

Le pitit jau

Un jorn, io trobí un pitit jau dins lo champ rasís chas me, un pitit jau que se banturlava aveque mas polas. Un pitit jau plan escarabilhat, de las plumas lusentas.

Pitit, mas crane tot parier, o era content de se trobar demest las polas !

Après una pita enquesta, compreuí bien viste qu'era lo de ma vesina.

Era tot solet dins son vargier... e o devià s'einoïar !

Endonc, s'envolava per dessus lo treliç... e venià tornar trobar mas polas !

Après quauques jorns entau, ma vesina e io deciderem que demorariá coma elas.

Venguet lo meschant temps, e un ser, li dissí que si zo volià, podià rentrer dins lo jalinier per minjar e dormir. Sabe pas si o compreguet, mas, a comptar de queu jorn, tots los sers, o rentret de se-mesme.

Passat quauqu'annadas, me rendí compte qu'eu demorava totjorn coma la mesma pola. Lo champ onte lo jalinier es bastit es plan grand. Mas totparier, se quita-van pas jamai.

Un jorn, m'avisí que la pola - SA pola - semblava ben fatigada : fasià la mementa.

L'endoman matin, la trobí mòrta a costat de la pòrta.

Mas qu'es pas 'chabat. L'istòria s 'aresta pas quí...

L'enser, quante torní barrar lo jalinier, io trobí lo pitit jau a la mesma plaça. Mòrt, maitot se. Mas a l'encontrari de la pola, l'avià pas vist diferent de d'abituda...

De segur, era mòrt de chagrin !

Quó me faguet bien de la pena : eu era d'una natura aimabla, se tenià plan bien coma las polas. Las laissava minjar d'en prumier, minjava nonmàs quante las aviàn chabat...

Coma disen en bon occitan, «*un vrai gentleman !*»



Le petit coq

Un jour, je trouvai un petit coq dans le terrain près de chez moi, un petit coq qui se promenait avec mes poules. Un petit coq bien dégourdi, aux plumes luisantes.

Petit, mais joli quand même, il était content de se trouver au milieu des poules !

Après une petite enquête, je compris rapidement que c'était celui de ma voisine. Il était tout seul dans son jardin... et il devait s'ennuyer ! Alors, il volait par dessus le grillage et venait retrouver mes poules ! Après quelques jours ainsi, ma voisine et moi décidâmes qu'il resterait avec elles.

Vint le mauvais temps, et un soir, je lui dis que s'il le voulait, il pouvait rentrer dans le poulailler pour manger et dormir. Je ne sais pas s'il comprit, mais à compter de ce jour, tous les soirs, il rentrait de lui-même.

Au bout de quelques années, je me rendis compte qu'il restait toujours avec la même poule. Le terrain où est bâti le poulailler est assez grand. Mais peu importe, ils ne se quittaient jamais.

Un jour, je me rendis compte que la poule - SA poule - paraissait bien fatiguée : elle avait l'air pitoyable. Le lendemain matin, je la retrouvai morte à côté de la porte.

Mais ce n'est pas fini. L'histoire ne s'arrête pas là.

Le soir, quand je revins fermer le poulailler, je trouvai le petit coq au même endroit. Mort, lui aussi. Mais au contraire de la poule, je ne l'avais pas trouvé différent de d'habitude.

C'est sûr, il était mort de chagrin ! Ca me fit bien de la peine : il était d'un naturel aimable, se tenait très bien avec les poules. Il les laissait manger en premier, mangeait seulement quand elles avaient fini.

Comme on dit en bon occitan, «*un vrai gentleman !*»

Le nom du village au fil du temps

Les nouveaux panneaux donnant le nom de la commune en occitan qui ont fait leur apparition à l'entrée du bourg sont l'occasion de retrouver l'évolution de son nom à travers le temps. Nous la suivrons grâce au *Dictionnaire toponymique des communes de Dordogne* publié récemment par l'*Institut d'études Occitanes* et nous l'avons complétée grâce à la visite des archives municipales.



Prononciation

Mais tout d'abord et pour ceux qui n'auraient pas la langue régionale dans l'oreille un point de prononciation. Sent Peir de Còla se prononce, en alphabet phonétique international : [Sɛ̃ m pɛj] et en phonétique de cuisine «Sèn pey dé Còlo».

La prononciation différente des deux o est très importante, il faut accentuer le «ô» mais atténuer le deuxième. La voyelle «a» en fin de mot est non accentuée et donne un rendu entre le «o» et le «a». On est en tout cas très éloigné du français «colo» qui prononce les deux sur le même registre.

Dons de documents

Bernard Sainte-Marie, bien connu des habitants de Saint-Pierre-de-Côle, a effectué un important travail de recherches sur l'histoire du village pendant 15 ans.

Il a fait don à la commune de nombreux documents résultant de ce travail sur les thèmes suivants :

- Château de Bruzac

Formes anciennes

- Ecclesia sabti Petri de Cola, 1192 (archives de Saint-Jean-de-Côle, site *guyenne.fr*)
- Ecclesia Santi Petri de Cola, XIII^e (G II : pouillé¹ *Lespine*)

Passage du latin à l'occitan (confusion avec école)

- S. Peyr d'Escola, 1391 (*Petit Livre Noir de Périgueux* XIV^e-XV^e siècles)
- St Peyre d'Escolo, 1493 (testament d'Arnaud de Bourdeille, in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Périgord* 1938)

Passage de l'occitan au français

- Saint Pierre de Colle, vers 1500 (liste des châtelainies et paroisses, BNF-FP, tome 9)
- Saint Pierre de Cole, 1538 (rôle² de l'évêché, SHAP 1874)
- ecclesia santi Pietri de Cola, 1556 (pancarte de l'évêché, SHAP 1992)
- Saint Pey de Cole, (XVII^e G : *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, A de Gourgues, 1873)
- Saint Pierre de Colle, 1679 (carte de Sanson)
- Saint Pierre de Colle, 1733 (carte de Jaillot)
- St. Pierre de Côle, vers 1780 (carte de Beleyme)
- Pierre de Cole, 1793 Pendant la révolution française (*déchristianisation : passage des paroisses aux communes*)
- Sent-Pèi, 1879 (Frédéric Mistral, *Trésor du Félibrige*).

Jean-Michel Lahieyte

¹Un pouillé est un dénombrement de tous les bénéfices ecclésiastiques situés dans un domaine géographique donné.

² Un rôle est le nom donné à certains recueils (listes de noms, liste de lieux...) du Moyen-Âge, qui se présentaient en feuilles de parchemin cousues bout à bout et enroulées.

- L'architecte Bourdon
- Histoire de la paroisse et du tableau de l'église
- Photos du patrimoine rural et des habitants
- Actes notariés et judiciaires
- Activités de la commune
- Archives de Chatellerie

La commune le remercie chaleureusement de ces dons.

Renée Bersac, notre centenaire

(suite de la première page)

Camille, ils font des sorties, car ils ont une voiture, et emmènent les voisins, les enfants, qui s'en souviennent encore, à Saint-Estèphe, aux foires de Périgueux...

Paul, le beau-frère célibataire, est passionné de cinéma. Il possède une petite caméra et fait des films, tranches de vie du village. Il y a «*l'alambic*», «*la mort du cochon*», «*la baignade dans la Côte*», «*le Tour de France*», «*Noël*», «*la neige*», «*le mariage d'Éliane et Michel*»,...

Les fils de Renée sont sportifs et casse-cou. On les voit grimper à la corde, faire des agrès, se promener sur les toits de la cathédrale Saint-Front à Périgueux - chose inenvisageable maintenant. Renée, elle, est présentée souvent aux fourneaux, faisant la pâtisserie ou enfournant une volaille pour Noël.

Après Champlouvières, les enfants ont grandi et quitté le nid. Claude, le fils aîné, a fêté ses dix-huit ans dans la nouvelle maison de ses parents, toujours à Saint-Pierre, au lieu-dit Doumarias. C'est là que Renée habite encore. Elle a connu des heures sombres, des deuils, la perte de son mari et de son fils Gérard. Et aussi la joie de la naissance de ses cinq petits enfants puis de ses six



Une délégation du conseil municipal venue célébrer les 100 ans de Renée au nom des habitants de la commune.

arrière-petits-enfants. Avec eux, elle s'apprête à fêter dignement son anniversaire.

Renée vit sa vieillesse entourée par sa famille, ses voisins, ses anciens voisins.

Ses cent ans ont mobilisé son entourage : cent ans, bien sûr, ce n'est pas banal. Mais c'est sûrement la gentillesse de Renée et la sympathie qu'elle inspire qui ont rendu l'événement si heureux.

Marie-Claude Lahieyte

Histoire locale

Borie confondu avec Boris

Parmi les 865 dépouilles du Cimetière militaire Soviétique de Leusden aux Pays-Bas, un seul Français : François Borie, décédé le 3 mai 1945 en Allemagne.

Dans une lettre parvenue à la mairie de Saint-Pierre, un représentant de la fondation du cimetière soviétique des Pays-Bas qui mène un travail de recherche pour retrouver l'origine et éventuellement la descendance des soldats, écrit : «*ce qui nous a surpris [c'est que dans notre cimetière] il y a une pierre tombale avec le nom de François Borie inscrit dessus* ».

Pourquoi François Borie a-t-il été enterré dans un cimetière soviétique ?

Le correspondant donne la réponse : «*vers la fin de la guerre en 1945, les Américains ne voulaient pas enterrer de militaires alliés dans le sol ennemi [c'est à dire en Allemagne]. Ils ont emmené les morts soviétiques aux Pays-Bas. Dans le cas de François Borie, ils ont cru que son nom de famille était son prénom : Boris. Pour eux*

c'était alors un soviétique. Et voilà [pourquoi] François Borie a été enterré à Leusden. Malheureusement, la famille de François Borie n'a jamais su que leur proche avait été enterré chez nous aux Pays-Bas. Jusqu'à ce jour nous n'avons pas trouvé de famille ni du côté (...) Borie, ni du côté de son épouse Claire Robert. Apparemment ils n'ont pas eu d'enfants».

François Borie est né à Saint-Pierre-de-Côle le 11 mai 1910, fils de Jean Borie et Rose Saunier, il s'est marié avec Claire Robert le 26 septembre 1932 à Consac en Charente. Il était revenu vivre à Saint-Pierre, d'où il est parti en guerre en 1939 et où son nom figure sur le monument aux Morts.

C'est ainsi que ce compatriote, aujourd'hui oublié dans le village, qu'il avait quitté plusieurs années avant la guerre, et où nous n'avons pas trouvé de descendants, repose à Leusden dans la lointaine province d'Utrecht aux Pays-Bas.

Jean-Michel Lahieyte